



août 2022

Ce document fait partie intégrante de votre plan de biosécurité et doit être complété dans le cadre d'une suspicion ou d'un abattage. Le plan des installations nécessaires sera à joindre en fin de document.

Nombre d'UP palmipèdes (élevage et engraissement) :

Nombre d'UP gallus :

} localisé
sur plan

BASSE-COUR

“ Je possède une basse-cour sur l'exploitation. ”



ISOLEMENT DES ANIMAUX

“ En cas de suspicion, je suis en mesure de clautrer mes animaux. ”

Présence de bâtiment de mise à l'abri :



Présence de hangars pouvant permettre la mise à l'abri :



STOCKAGE DES CADAVRES

“ Afin de prévenir une bonne gestion du nombre potentiel de cadavres, je dispose sur mon exploitation de big bags. ”

Présence de big bags ou container grande capacité :



Présence de matériel pour sortir les cadavres du bâtiment si mortalité importante :



→ quel matériel ?

Présence de manuscopique ou fourche avec frontal :



Possibilité d'isoler les cadavres de la faune sauvage :



MOYENS D'ISOLEMENT ET DE SIGNALEMENT DU SITE

“ Dès lors que j'ai une suspicion sur mon exploitation, je dois être en mesure d'éviter la potentielle diffusion du virus. Ainsi, je bloque l'accès a minima à la zone professionnelle, au mieux j'inclus également la zone publique. ”

Présence de rubalise ou de barrière pour chaque site :



Panneau d'interdiction d'accès pour chaque site :



Présence de localisation de ces moyens sur plan :



ASSAINISSEMENT

“ En cas d'abattage de mes animaux, j'ai à disposition un stock de chaux permettant l'assainissement de 10m autour des bâtiments mais également sur tous les circuits de circulation de l'exploitation. En cas de suspicion sur un élevage voisin, la même démarche peut également être réalisée en prévention. ”

Présence d'un stock minimal de chaux :



Localisation du stock sur plan :



ACCESSIBILITÉ DES SITES

“ Je dois m’assurer que mes sites d’élevage soient accessibles en cas d’abattage ou que je dispose de moyens pouvant être mobilisés en cas d’accès difficiles. ”

Accès aux sites :

Goudronnés : OUI NON

Stabilisés quel que soit le temps : OUI NON

Difficilement accessibles en permanence ou par temps pluvieux : OUI NON

Commentaires sur chaque site :
.....
.....

Moyens pouvant être mobilisés en cas d’accès difficiles :

Possibilité de mobilisation porte container :

OUI NON

chez qui ?

Possibilité de mobiliser plateau de transport :

OUI NON

chez qui ?

Possibilité de mobiliser remorque :

OUI NON

chez qui ?

ACCÈS À L’EAU ET À L’ÉLECTRICITÉ

“ Lors de chantier d’abattage, les équipes doivent avoir accès à l’eau et à l’électricité obligatoirement sur la localisation prévue du chantier. ”

Possibilité d’accès à l’eau : OUI NON

Possibilité d’accès à l’électricité : OUI NON

Localisation sur plan : OUI NON

STATIONNEMENT DES MOYENS TECHNIQUES D’EUTHANASIE

“ Je dois savoir évaluer la possibilité de stationnement des moyens d’euthanasie. ”

Si euthanasie via GT Logistiques (5 véhicules+camion équarrissage+camion transport cuve gaz) :

Possibilité de stationnement : OUI NON

Localisation sur plan : OUI NON

Si euthanasie par les vétérinaires (5 véhicules+camion équarrissage) :

Possibilité de stationnement : OUI NON

Localisation sur plan : OUI NON

BESOINS EN ÉQUARRISSAGE EN FONCTION DES VOLUMES

“ Je dois être en mesure d’évaluer les besoins en équarrissage d’animaux euthanasiés. ”

Je connais ou suis capable d’apprécier les poids de mes animaux en fonction de leur âge :

OUI NON

→ Je contacte mon technicien pour avoir des abaques

STOCK DE DESINFECTANT SUFFISANT

“ Après un abattage sur place, je dois être en capacité de désinfecter les matériels ayant été utilisés ainsi que la litière et le sas. ”

Je dispose d’un stock de désinfectant suffisant : OUI NON

ENFOUISSEMENT DE CADAVRES D’ANIMAUX

“ En cas de très fortes mortalités et après accord de ma DDETSPP, je peux être amené à enfouir les cadavres de mes animaux. ”

Je dispose d’un terrain à proximité de mes UP : OUI NON

Localisation sur plan : OUI NON